

Info : Médiamétrie, l'audience des portails de l'Internet mobile

Info

Posté par : JerryG

Publié le : 2/11/2010 15:30:00

Pour la toute première fois en France, **Médiamétrie publie les audiences** des sites, portails et applications consultés **via l'Internet mobile**. La mesure offre une vision exhaustive de la navigation Internet sur téléphone mobile enrichie par des informations détaillées sur les profils des mobinautes.

Franck Abihssira, président de l'AFMM, relève : « *l'usage de l'Internet mobile continue de s'accroître à travers le développement des réseaux 3G, le succès des offres d'accès à l'Internet Mobile et l'arrivée des smartphones : au 3^{ème} trimestre 2010, la France compte 45,9 millions de personnes équipées de téléphone mobile et 13,7 millions de mobinautes dernier mois* ». (source Étude TSM // Mobile Consumer Insight).



mediametrie

Selon **Laurent Battais**, Directeur exécutif, Performance et Cross Médias de Médiamétrie, « *la nouvelle mesure de l'audience mobile consacre définitivement le mobile comme un média à part entière. Elle permet aux annonceurs et à leurs conseils de connaître précisément ses performances et de l'intégrer avec pertinence à leurs plans média.* »

Cette mesure de performance a été élaborée conjointement par l'AFMM (Association Française du Multimédia Mobile), les opérateurs mobiles (Bouygues Telecom, Orange, SFR), Médiamétrie et l'ensemble des acteurs du marché publicitaire (UDA, UDECAM, Geste, SRI, MMA, Acsel). Les résultats d'audience sont établis sur une période trimestrielle.

Médiamétrie et Médiamétrie//NetRatings publient un guide pour tout savoir sur la nouvelle mesure d'audience de l'Internet Mobile. Ce guide est téléchargeable en accès libre sur le site de Médiamétrie.

Méthodologie de la mesure

La mesure d'audience de l'Internet mobile innove en termes de méthodologie. En effet, cette mesure repose sur la collecte exhaustive et anonymisée des connexions de l'ensemble

des téléphones mobiles sur les réseaux des 3 opérateurs (Bouygues Télécom, Orange et SFR) et sur un panel représentatif de 10 000 mobinautes permettant de qualifier le profil des visiteurs des sites et applications mesurés. Cette solution hybride permet d'allier exhaustivité, précision et ciblage publicitaire.

Principe de la mesure

La nouvelle mesure d'audience de l'Internet Mobile intègre les usages réalisés à partir d'un téléphone mobile via un réseau de communication mobile (GPRS / UMTS). Les autres équipements permettant de se connecter à internet en mobilité (iPod Touch, iPad, Tablette PC, etc.) sont exclus de la mesure. L'étude couvre l'audience des sites Internet adaptés au mobile ou non et des applications mobiles communicantes (connectées au réseau de l'opérateur). La mesure prend en compte tous les utilisateurs de l'Internet mobile, clients des opérateurs télécoms français, quelle que soit leur localisation.

Pour des raisons de confidentialité ou de contrainte technique, les usages suivants sont à ce jour exclus de la mesure : navigation à partir de téléphones RIM/Blackberry, navigation en https (pages sécurisées sur les messageries par exemple), navigation à partir du navigateur Opera, clients des opérateurs virtuels (MVNO).

Les connexions réalisées en wifi (hors réseau des opérateurs télécom) seront prises en compte en 2011.

Les résultats du 3^{ème} trimestre portent sur 5 286 sites et 407 applications mobiles. Le principe d'intégration se renforcera à chaque publication avec en particulier l'apparition de nouveaux sites et une prise en compte encore plus exhaustive des applications mobiles.